



Programme : Formation pour avocats sur la législation concernant les personnes en situation de handicap

1^{er} module : le 3 juillet 2015 de 14h00 à 18h00
à la « salle des Pas perdus », située au 5^e étage de BGL BNP Paribas (50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg)

1. Info-Handicap et les prestations et services handicap au Luxembourg
Info-Handicap : Vera Bintener, Andrea Di Ronco (60 min.)
+ questions/réponses 15 min.
2. Politique du Handicap au Luxembourg : Convention ONU relative aux droits des personnes handicapées et plan d'action
Info-Handicap : Silvio Sagramola (40 min.)

PAUSE 15 minutes

« Design for All » et loi sur l'accessibilité des lieux ouverts au public
ADAPTH asbl - Centre de compétence national pour l'accessibilité des bâtiments:
Magnus Koerfer (20 min.)
+ questions/réponses 15 min.

3. Législation anti-discrimination et droits de l'homme
Me François Moyses (40 min.)
Centre pour l'égalité de traitement : Nathalie Morgenthaler (10 min.)
Commission consultative des droits de l'homme : Fabienne Rossler (10 min.)
+ 15 min. questions/réponses

La formation sera suivie d'un traditionnel verre de l'amitié offert par BGL BNP Paribas.



Programme : Formation pour avocats sur la législation concernant les personnes en situation de handicap

**2^e module : le 7 juillet 2015 de 14h00 à 18h00
à la « salle des Pas perdus », située au 5^e étage de BGL BNP
Paribas (50, avenue J.F. Kennedy, L-2951 Luxembourg)**

- 4.** Travail des personnes en situation de handicap : statut de salarié handicapé, reclassement interne et externe, pension d'invalidité
Me Pierre Reuter (30 min.)
ADEM - Service des salariés handicapés : Jeff Hurt (15 min.)
ADEM - Service des travailleurs à capacité de travail réduite : Pierre Bayonnove (15 min.)
+ 15 min. questions/réponses

- 5.** Incapables majeurs en situation de handicap
Juge des tutelles : Sandro Luci (40 min.)
Me Luc Tecqmenne (10 min.)
TACS asbl : Gilbert Beissel (10 min.)
+ 15 min. questions/réponses

PAUSE 15 minutes

- 6.** Inclusion scolaire et aménagements raisonnables
Me Fernand Entringer (40 min.)
Commission des aménagements raisonnables : Antoinette Thill-Rollinger (20 min.)
15 min. questions/réponses

La formation sera suivie d'un traditionnel verre de l'amitié offert par BGL BNP Paribas.